

F.A.Q.

Voici les questions d'ordre général que nous recevons le plus fréquemment.

Malgré le souhait souvent exprimé de trouver des réponses simples, veuillez considérer que la complexité et la particularité de chaque situation peuvent faire en sorte qu'il ne soit pas possible de répondre de façon tranchée et uniforme. Veuillez noter également que l'emploi du genre masculin a été privilégié afin d'alléger la lecture.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également consulter notre **sélection bibliographique** ou nos **liens** vers d'autres ressources d'aide ou d'information.

Qu'est-ce qu'une secte ?

Il n'y a pas de consensus autour d'une définition du terme « secte ».

Au fil du temps, **plusieurs des définitions proposées pour la notion de secte ont été délogées à partir d'autres notions, telles que « religion » ou « église ».** Le terme est parfois utilisé pour décrire un groupe de personnes rassemblées autour d'une même doctrine ou partageant la même idéologie (religieuse ou autre). Il peut également être utilisé pour décrire un groupe qui se trouve en rupture plus ou moins marquée avec une organisation ou une institution plus traditionnelle qui, elle, bénéficie généralement d'une plus grande acceptabilité sociale ou d'une plus grande crédibilité en raison notamment de sa longévité.

La notion de secte a acquis une **connotation négative** après certaines tragédies, notamment celles de la famille Manson dans les années 60, de Jonestown en 1978, de Roch « Moïse » Thériault dans les années 80 ou de l'ordre du Temple solaire, Waco et Aum Shinrikyo dans les années 90. C'est ainsi que, dans l'imaginaire collectif et dans certaines sphères de recherche, le terme a depuis été souvent **associé à la victimisation** : exploitation, manipulation, abus de pouvoir ou de confiance, abus physiques et/ou sexuels, etc.

L'ambiguïté du terme secte fait en sorte que son utilisation pose plusieurs limites à la recherche et à la compréhension des différents groupes ou phénomènes. Pour cette raison, certains chercheurs préfèrent l'utilisation de termes moins limitatifs et moins propices à la stigmatisation : groupes minoritaires ou marginaux, nouveaux mouvements religieux, etc. Pour d'autres, l'adjectif *sectaire* comporte lui aussi une charge péjorative lorsqu'il est employé dans des expressions telles que « dérives sectaires » ou « phénomènes sectaires » relativement à des pratiques ou à des situations particulières.

Afin d'éviter les pièges du langage et de la pensée binaire, Info-Secte recommande d'utiliser ces terminologies avec précaution et de porter une attention particulière aux variables suivants :

- au fonctionnement général et à l'évolution d'un groupe ;
- aux relations entre les membres ;
- aux dynamiques de pouvoir au sein du groupe ;
- aux rôles ou aux statut attribués aux membres dans le groupe ;
- au degré d'engagement demandé ou requis.

Tel groupe est-il une secte ?

Interrogez-vous d'abord sur vos objectifs : quelle réponse souhaitez-vous obtenir ? Si l'on vous disait que ce groupe n'était pas une « secte », en quoi cela vous serait-il utile ?

Pour plusieurs raisons, **Info-Secte ne tient pas de liste ou de répertoire des groupes pouvant être considérés comme des « sectes »**. D'abord parce qu'un très grand nombre de groupes de tailles différentes et à vocations diverses (religieuse, spirituelle, politique, de croissance personnelle, de marketing, etc.) sont à l'œuvre dans nos sociétés. Deuxièmement, l'absence d'un groupe sur une telle liste pourrait laisser entendre que celui-ci est acceptable ou inoffensif, alors que sa présence pourrait à l'inverse laisser entendre qu'il est inacceptable ou dangereux. Enfin, comme cela est mentionné dans la section précédente, **les qualificatifs « secte » ou « sectaire » offrent peu d'information à propos d'un groupe donné, car ils ne tiennent pas compte de la diversité des expériences** pouvant y être vécues et des paramètres propres à chaque situation.

***Une connaissance fréquente un groupe que je crois être une « secte ».
Devrais-je m'inquiéter ? Quelle attitude devrais-je adopter ?***

La réponse à cette question dépend de nombreux facteurs et la grande variété des situations fait en sorte qu'il est préférable d'éviter les jugements tranchés et les généralités et de ne pas oublier que chaque cas est unique (individu, groupe, situation familiale, etc.).

Dans un premier temps, Info-Secte suggère de s'interroger sur les inquiétudes que vous avez à l'égard :

- du groupe en question*;
- de la personne qui vous apparaît peut-être vulnérable ;
- de la relation que vous avez avec cette personne.

Ensuite, Info-Secte recommande de :

- ne pas sauter aux conclusions trop rapidement ;
- s'informer sur le groupe en question à partir de différentes sources afin d'obtenir une variété de perspectives ;
- éviter d'attribuer chaque comportement ou attitude de votre proche à son groupe ;
- considérer que ce proche n'est pas une victime sans défense, car bien que les groupes exercent parfois une puissante emprise auprès de leurs membres, celle-ci n'est pas nécessairement « toute-puissante » ;
- garder votre téléphone, votre porte et votre esprit ouvert ;
- trouver appui auprès d'autres personnes ayant vécu des expériences similaires.

**Considérez également que le groupe peut vous sembler étrange en vertu de certaines pratiques ou croyances qui ne vous sont pas familières ou en raison d'habillements ou de comportements atypiques.*

Est-ce que tel groupe peut être dangereux ou dommageable pour ses membres ?

Il importe tout d'abord de tenir compte du fait qu'un groupe peut être perçu comme « extrême » ou « radical », sans qu'il soit nécessairement dommageable ou dangereux pour ses membres. Par ailleurs, certaines personnes peuvent vivre une expérience *positive* dans un groupe dont la perception publique est plutôt défavorable. À l'inverse, d'autres peuvent vivre une expérience *négative* au sein d'un groupe qui, lui, bénéficie d'une perception publique plus favorable. Ainsi, **deux personnes peuvent avoir une expérience différente du même groupe** : la première y vivant une expérience enrichissante et la deuxième y subissant quant à elle une expérience d'emprise ou de victimisation.

Il faut également considérer que, tout comme les membres qui les composent, les différents groupes ou mouvements présents dans notre société s'inscrivent dans un *continuum*. En fonction de plusieurs variables (lieu, époque, leadership, etc.), ces groupes peuvent donc évoluer de diverses manières, notamment au niveau :

- des stratégies de recrutement ;
- de l'engagement demandé aux membres ;
- de l'ouverture sur le monde extérieur ;
- du rapport du groupe à l'argent, à la scolarisation, etc.

Cela dit, certains groupes (à différents endroits ou moments de leur histoire) peuvent placer des membres dans des situations de victimisation. Cependant, **les groupes qui sont devenus dangereux ne constituent qu'un nombre marginal**.

Identifier les risques pouvant être présents à l'intérieur d'un groupe nécessite une analyse approfondie pour laquelle il est recommandé de consulter une variété de sources.

Voici une liste non exhaustive des risques :

Risques financiers

- Fraude ;
- Contribution financière excessive ;
- Travail non rémunéré.

Risques pour l'intégrité physique

- Violence physique ou punition corporelle ;
- Privation des besoins vitaux (nourriture, eau, sommeil, etc.) ;
- Limitation de l'accès à un ou des traitements médicaux adéquats ;
- Violence à caractère sexuel.

Risques pour l'intégrité psychologique

- Dénigrement ou attaque de l'estime de soi ;
- Limitation de l'accès à l'information ;
- Limitation de l'accès à l'éducation ou éducation non conforme aux standards prescrits par l'État ;
- Discrimination (genre, âge, handicap, orientation sexuelle, etc.).

Comment évaluer le potentiel de risque d'un groupe ?

Voici une liste non exhaustive de questions pour être en mesure de mieux comprendre et évaluer un groupe, à partir de son fonctionnement et de ses orientations :

Le leadership :

- Qui détient le pouvoir dans le groupe ?
- Comment le pouvoir est-il distribué dans le groupe ?
- Quels sont les pouvoirs du / des leader (s) ?
- Quelle est la formation du leader ou du fondateur ?
- Quel est le passé du leader ou du fondateur ?
- Comment les décisions concernant les règles et les principes sont-elles prises ?

Le groupe :

- Est-ce que le groupe est controversé ? Si oui, pourquoi ?
- Comment le groupe perçoit-il la société ou le monde extérieur ?
- Quelles sont les préoccupations du groupe (argent, pureté, prosélytisme, etc.) ?
- Quelles sont les demandes ou les exigences du groupe envers leurs membres ?
- Quelles sont les règles relatives à ce qu'il est permis de lire, écouter, regarder, porter, etc. ?

La pensée critique :

- Le questionnement critique est-il permis au sein du groupe ? Si oui, comment est-il perçu ?
- Les désaccords sont-ils tolérés au sein du groupe ?
- Y a-t-il des membres ou d'anciens membres qui sont critiques à l'égard de leur groupe ?
Si oui, quelles sont ces critiques ?

L'implication des membres :

- Combien d'heures par semaine un membre doit-il consacrer au groupe ou aux activités du groupe en général ?
- Y a-t-il des frais reliés à l'inscription ou à l'appartenance au groupe ?
- Est-ce que le membre doit remettre une partie de son salaire au groupe ?
- Demande-t-on au membre de travailler pour le groupe ? Si oui, quelles sont les conditions de travail ?

Les relations interpersonnelles :

- Quelle est la nature des relations entre le(s) leader(s) et les adeptes ?
- Quelle est la nature des relations entre les membres (incluant famille et amis) ?
- Quelle est la nature des relations entre les membres et les non-membres (incluant famille et amis) ?

Les enfants :

- Comment les enfants sont-ils perçus dans le groupe ?
- Sont-ils autorisés à côtoyer des non-membres (enfants comme adultes) ?
- Est-ce que l'enfant fréquente l'école publique / privée ou l'école du groupe ?
- Est-ce que l'enfant est scolarisé à la maison ?
- L'enfant peut-il recevoir des soins médicaux offerts par le service public de santé ?

La santé :

- Quel est le point de vue du groupe sur certaines pratiques de soins ou traitements traditionnels (tels que les vaccins, notamment) ?
- Est-ce que les membres du groupe ont accès aux services de soins de santé publique ?
- Est-ce que le groupe possède ses propres pratiques en matière de santé ?

Les femmes :

- Comment les femmes sont-elles perçues au sein du groupe ?
- Quel est leur rôle ?

- Le pouvoir leur est-il accessible ? Si oui, sous quelle (s) forme (s) et à quelle (s) condition (s) ?

Les relations intimes :

- Comment le groupe envisage-t-il la sexualité en général ?
- Quel est son point de vue sur les différentes orientations sexuelles et identités de genre ?
- Comment s'effectue le choix d'un partenaire ou d'un conjoint au sein du groupe ?

Comment et pourquoi un individu en vient-il à joindre tel groupe ou à adhérer à de telles croyances ou théories ?

Certaines personnes considèrent que les individus qui s'engagent dans un groupe perçu comme « sectaire » ou qui adhèrent à certaines croyances, théories ou idées marginales correspondent à un « profil type ». Ces personnes sont alors jugées comme étant *influençables, naïves, crédules, irrationnelles, sous-éduquées, dociles, soumises, etc.*

En réalité, **n'importe qui peut joindre un groupe ou adhérer à une croyance donnée au cours de sa vie.** Toutefois, diverses circonstances *peuvent* influencer ou faciliter le processus d'adhésion, notamment lorsque l'individu :

- traverse une période d'épreuves (séparation, maladie, problèmes de dépendance, deuil, difficultés financières, etc.), de transition ou de remise en question ;
- perçoit son mode de vie comme « malsain » ;
- ressent un manque dans ses relations interpersonnelles (sensation d'isolement) ;
- se considère en opposition par rapport aux discours ou valeurs dominantes ;
- cherche à s'épanouir dans la société ;
- recherche un sens, une structure, un environnement social, etc.

Par ailleurs, bien que des expériences subites de « conversion » ou des transformations plus radicales peuvent survenir, l'adhésion d'une personne à un système de croyances ou à un groupe est souvent le fruit d'un cheminement et d'une quête de sens plus large. Ce processus peut conduire une personne à adopter une identité « nouvelle » qui sera cohérente avec les valeurs et les croyances du groupe. Ainsi, ce qui peut parfois être associé à un « lavage de cerveau » ou à des techniques de « manipulation mentale » peut en fait correspondre à un phénomène plus complexe.

Quelles sont les raisons pour lesquelles un individu quitte un groupe ?

Certaines personnes vont passer toute leur vie au sein d'un groupe, tandis que d'autres vont le quitter d'elles-mêmes ou en seront expulsées, pour une raison ou une autre. Les motifs pouvant inciter un individu à quitter son groupe d'appartenance sont variés. Par exemple, la personne pourrait :

- ne plus avoir besoin du groupe ;
- s'ennuyer ou ressentir une sorte d'épuisement face aux exigences du groupe ;
- ne plus trouver de correspondance entre les valeurs du groupe et ses objectifs de vie ;
- souhaiter obtenir plus de liberté ;
- se questionner à la suite de certains changements (idéologique, doctrinal, structurel, etc.) au sein du groupe ;
- développer des doutes sur le leadership ou sur certaines croyances ou pratiques ;
- ne plus croire, suite à des prédictions qui ne se réalisent pas ;
- avoir développé un esprit critique relativement au groupe ;
- avoir développé des conflits de personnalités avec d'autres membres du groupe ;
- être victime de violence physique ou psychologique ;
- avoir été influencée, etc.

Comment peut-on influencer OU aider un proche à abandonner son groupe ou ses croyances ?

Tout d'abord, il est important de réfléchir aux raisons pour lesquelles vous souhaitez voir ce proche quitter son groupe ou abandonner ses croyances.

Deuxièmement, bien que vos intentions soient compréhensibles, vous devez savoir que **le fait de tenter de convaincre une personne contre son gré peut s'avérer difficile et peut même créer une réaction contraire à celle qui est recherchée.**

À cet effet, des rapprochements peuvent être faits entre des situations de dépendance (drogues, alcool, etc.) et certains phénomènes de groupe. Une personne aux prises avec des problèmes de dépendance doit parfois atteindre un certain seuil avant de considérer entamer des démarches pour s'en affranchir. Ce moment charnière correspond en fait à l'étape où la personne juge sa situation comme étant « problématique » pour elle-même. Un peu de la même manière, une personne doit donc franchir un seuil similaire avant d'envisager de quitter volontairement son groupe d'appartenance ou avant d'abandonner des croyances qui peuvent pourtant avoir déjà compté énormément pour elle. Or, le temps requis pour atteindre ce point peut varier et certaines personnes ne quitteront jamais leur groupe pour diverses raisons (famille, emploi, éducation, etc.) ou bien parce qu'ils s'y épanouissent et ne se voient pas vivre autrement.

Conseils aux familles et aux proches :

- Il est possible d'exercer une influence sur un proche, mais n'oubliez pas que ce dernier peut demeurer dans son groupe pour toujours. Il importe donc de vous interroger sur le type de relation que vous souhaitez avoir avec cette personne.

- Si possible, gardez la relation vivante et tentez de l'améliorer.

- Même si la situation peut évoluer, ne sous-estimez pas le fait que ce proche peut apprécier son groupe ou certains de ses aspects... que vous soyez ou non de cet avis.

- Demeurez ouvert, tolérant et à l'écoute.

- Si la situation le permet et si vous êtes suffisamment à l'aise, soyez curieux par rapport à son groupe, sa perception du monde, etc.

- Le fait d'instaurer un climat de confiance, de bienveillance et d'acceptation peut faire en sorte que ce proche soit plus enclin à venir vers vous au moment opportun.

- Considérant que certains groupes peuvent parfois être exigeants avec leurs membres, le fait de proposer des activités différentes pourrait conduire ce proche à s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêt ou à de nouvelles relations. Parallèlement, cela pourrait aussi permettre d'amorcer graduellement la transition à l'extérieur du groupe, tout en préparant une sorte de « milieu d'accueil ». En attendant, le fait de poser des questions ouvertes peut stimuler la réflexion. Soyez cependant attentif au contexte et veillez à ne pas brusquer la personne.

Dans l'éventualité où cette personne quittait son groupe, il serait compréhensible que vous ressentiez alors une sorte de soulagement. Or, puisque la sortie du groupe peut parfois être vécue difficilement, la résolution de vos problèmes pourrait donc coïncider avec l'émergence de *nouveaux* problèmes pour ce proche. Bien que diverses ressources d'aide soient disponibles, le soutien de l'environnement immédiat (familles et amis) joue souvent un rôle essentiel dans le processus de réinsertion sociale de la personne après le groupe.

Que faire lorsque la communication avec un proche est difficile ?

Plusieurs témoignages rendent compte de situations où des personnes en sont venues à rompre les liens avec des proches ou à les bloquer sur leur téléphone ou sur les médias sociaux, pour ne plus avoir à faire face aux confrontations. Pour éviter de telles situations, il est préférable d'éviter les discussions qui visent à convaincre (d'ordre logique, idéologique, théologique, etc.), car en plus d'être généralement inefficaces, celles-ci risquent de favoriser la polarisation des points de vue.

D'autres personnes pourraient envisager de donner un *ultimatum* à leur proche afin de le conduire à abandonner son groupe ou ses croyances. Il est toutefois recommandé de **garder la communication ouverte en essayant de valoriser le partage de points communs**. Lorsque cela s'avère possible, cela peut permettre de :

- développer une plus grande tolérance face aux positions divergentes ;
- renforcer l'empathie, la considération et la reconnaissance mutuelle ;
- élargir les perspectives et nuancer certaines convictions profondes ;
- développer et enrichir l'esprit critique ;
- se positionner comme une source de confiance, de soutien et de réconfort dans l'éventualité où la personne en venait à remettre en question son groupe ou ses croyances.

Cependant, toute communication présuppose un minimum de confiance, d'ouverture et de bonne foi entre les personnes. Lorsque le lien de confiance tend à s'affaiblir, il est peut-être opportun d'évaluer si un moment de recul pourrait être bénéfique, car il est bon d'être ouvert d'esprit, mais pas au point d'en perdre la tête ! Enfin, il est aussi recommandé de bien soupeser les pour et les contres d'une telle décision, car il est important que vous soyez à l'aise avec ses effets.

Comment aider un proche qui ne fait plus partie de son groupe d'appartenance ?

L'entourage immédiat peut faciliter le cheminement d'un individu après l'expérience du groupe. Ce processus nécessite toutefois de la patience, de l'ouverture et de la compréhension, car le groupe peut continuer d'exercer une influence sur la personne pendant un certain temps. Bien que la période d'adaptation hors du groupe puisse se faire plus rapidement dans certains cas, les anciens membres peuvent connaître des difficultés ou rencontrer divers obstacles suivant leur départ :

- Peurs, traumatismes, cauchemars, etc. ;
- Culpabilité, honte, etc. ;
- Perte de repères, crise identitaire ou de confiance ;
- Sentiment de révolte, d'aversion ou de méfiance envers les figures d'autorité ;
- Sentiment d'isolement ;
- Réseau social insuffisant ou inexistant ;
- Difficulté d'accès à des ressources professionnelles spécialisées (compte tenu du coût ou de la rareté de tels services) ;
- Problèmes de santé (physique ou mentale) ;
- Précarité économique ;
- Lacunes au niveau de l'éducation ou des compétences (linguistiques, sociales, etc.).

Info-Secte encourage les anciens membres et leurs familles à rechercher une aide professionnelle d'appoint afin de mieux affronter ces difficultés.

Plusieurs ressources professionnelles sont disponibles. À partir d'une analyse globale de l'expérience individuelle, Info-Secte peut contribuer à mieux cerner le type d'aide à préconiser.

Voici quelques questions à considérer :

- À quel groupe appartenait ce proche ?
- Comment la sortie du groupe a-t-elle été effectuée (expulsion, départ volontaire, à la suite d'une intervention, etc.) ?
- A-t-il été victime d'abus d'une quelconque nature ?
- Quelles sont ses conditions économiques ou de santé ?
- Quel est l'état des relations familiales et sociales ?
- S'était-il joint à ce groupe au cours de sa vie ou a-t-il toujours vécu au sein du groupe ?

Relativement à cette dernière question, il importe de considérer que l'expérience de sortie d'un groupe peut varier considérablement en fonction de ce critère. Notamment parce que ceux qui ont vécu leur enfance au sein d'un groupe n'ont pas d'identité préalable au groupe, contrairement à ceux qui ont rejoint un groupe au cours de leur vie.

Comment évaluer si le groupe que je souhaite intégrer correspond à mes besoins ?

Prenez d'abord le temps de faire des recherches sur le groupe en question.

N'hésitez pas à poser des questions et à puiser des renseignements auprès d'une variété de sources, notamment auprès :

- de membres actuels du groupe ;
- d'anciens membres ;
- de personnes qui ont étudié ou qui connaissent le groupe ;
- des centres d'information, d'études ou de recherches sur les phénomènes sectaires, sur les groupes ou les nouveaux mouvements religieux.

Lorsqu'un groupe sollicite une contribution (financière ou autre), comment être certain que celle-ci serve réellement la cause ou les activités annoncées ?

Avant de donner quoi que ce soit à qui que ce soit, Info-Secte recommande de :

- ne rien précipiter ;
- poser des questions, rechercher et s'informer auprès de plusieurs sources*;
- s'assurer de l'existence légale de l'organisation en question et chercher à savoir si les contributions servent réellement aux causes ou aux activités annoncées ;
- garder à l'esprit que les groupes, les organisations et leurs causes peuvent changer avec le temps.

Enfin, si la générosité est une vertu, la prudence l'est tout autant. Il s'agit donc de donner avec son cœur et avec sa tête !

**Les autorités ou certains organismes peuvent possiblement fournir de l'information sur les groupes et les personnes qui sollicitent des contributions financières. Pour les résidents du Québec et du Canada, il est possible d'en trouver sur la [Liste des organismes de bienfaisance](#) du Canada ou sur le [Registrier des entreprises](#) du Québec.*

Que faire lorsqu'un groupe cherche à organiser un événement dans mon institution ou mon établissement ?

Info-Secte suggère d'abord de considérer l'adoption d'une politique générale de location qui s'applique à tous.

Puis, avant de décider de louer un espace à un groupe, une association ou un individu spécifique, cela pourrait être une bonne idée de consulter un professionnel afin d'ajouter une clause contractuelle qui clarifie la relation d'affaires pour éviter les malentendus et pour protéger l'image et à la reconnaissance publique de votre institution.

Par exemple :

*Dans le but d'éviter toute confusion avec les activités de **(Nom de l'institution)**, je **(le soussigné)** m'engage à ce que la mention **(Nom de l'institution)** n'apparaisse pas dans l'annonce de l'événement ou sur l'ensemble des matériaux promotionnels (affiches, prospectus et autres). Par contre, le **(Nom de l'institution)** peut être mentionné dans l'indication du lieu de la manifestation en signalant le nom du bâtiment et en précisant la localisation de la salle, mais il devra apparaître en second plan et en plus petits caractères que ceux de l'annonce proprement dite.*

Votre institution pourrait aussi demander aux locataires d'inclure ce qui suit dans leur matériel de promotion :

***(Nom de l'institution)** est étrangère à l'organisation de cet événement et n'a fait que louer l'espace à l'usage de ce particulier ou de ce groupe.*

Quelles sont les politiques publiques relativement aux « sectes » ou aux phénomènes sectaires ?

De façon générale, les gouvernements ont tendance à être assez tolérants à l'égard des différents groupes à l'œuvre dans les sociétés dites démocratiques et pluralistes. En ce qui concerne certains enjeux liés aux phénomènes sectaires, les interventions devant faire appel à la force (police, militaire, etc.) sont très rares, puisque la majorité des situations impliquent des personnes majeures et consentantes.

Néanmoins, la position et la réponse gouvernementale face aux phénomènes sectaires peuvent varier en fonction d'une multitude de facteurs :

- le degré de tolérance de la société face à la diversité, à la visibilité de certains groupes (religieux ou autre) ;
- le mode habituel d'intervention du gouvernement ;
- le degré d'ouverture à légiférer ou à renforcer des mesures d'encadrement ou des lois déjà existantes ;
- la (ou les) tradition (s) juridique (s) à l'œuvre ;
- le contexte politique, culturel et historique (événements tragiques liés à certains groupes qui sont survenus dans le pays, etc.) ;
- la présence ou non d'une religion d'État ;
- les relations entre les institutions religieuses et le gouvernement* ;
- le financement ou les privilèges (s'il y a lieu) accordés à certains groupes (religieux ou autre) ;
- l'activisme de divers groupes de pression et la couverture médiatique.

**Différents modèles peuvent être préconisés ici et là en fonction de l'interprétation et de l'orientation de certains principes, tels que :*

- *le respect de la liberté de conscience et de religion (le droit de croire ou de ne pas croire) ;*
- *l'égalité de traitement des citoyens (quelles que soient leurs opinions ou leurs croyances) ;*
- *la neutralité de l'État (de fait ou d'apparence) ;*
- *la séparation des pouvoirs politiques et religieux.*